

ÉTÉ 2020

ANJOU AVENTURE

MURS-ERIGNE - MAINE ET LOIRE (49)

12-15 ANS

REF : 049 002 001

### Centre Bouesse-La Garenne

Rue des deux Ports  
49610 Mûrs-Érigné

#### SITE

##### Situation géographique :

A 10 mn d'Angers et au sud de l'agglomération angevine, la commune de Mûrs-Érigné conjugue à la fois les intérêts de la ville et ceux de la campagne. Situé au pied du Louet et au cœur de la commune, le centre Bouessé-La Garenne conjugue à la fois les intérêts d'infrastructure sportive et d'hébergement.

##### Cadre de vie :

Hébergement au Village Vacances Bouessé, en chambres de 4 à 6 lits avec chacune salle d'eau et WC privatif. Salle à manger ouverte sur une grande terrasse.

**Effectif** : 12 participants

#### 1<sup>ER</sup> ET DERNIER REPAS SERVIS

Le premier repas servi sera le déjeuner et le dernier repas le goûter.

#### RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Accueil en fin de matinée le lundi matin, départ en milieu d'après-midi le vendredi.

Sur la A87 sortie Mûrs-Erigné n° 23. Direction "Mûrs-Erigné Aubance", au rond-point prendre direction "Mûrs-Erigné / les Ponts de Ce". Au feu prendre à gauche Direction "Denée / Chalonnes-sur-Loire" puis prendre la 2<sup>ème</sup> route sur la droite (environ 200 m après le feu).

#### TRANSPORT

Départ en train de **Paris, Le Mans, Nantes**, jusqu'à **Angers** puis car jusqu'au centre.

Les horaires vous seront fournis avec la convocation 15 jours avant le départ.



F.O.L 49 - VACANCES POUR TOUS

14 BIS AVENUE MARIE TALET - 49100 ANGERS

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours

Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

## ACTIVITÉS

**TERRA BOTANICA** : 1<sup>er</sup> Parc de rencontres interactives avec l'univers du végétal avec ses 11ha de jardins, de bassins aquatiques et serres, jalonnés d'attractions et d'animations pour une découverte multidimensionnelle de la flore des 6 continents (**Ascension à 150 m de hauteur en Montgolfière**).

**LE CHATEAU D'ANGERS** : Une forteresse qui surplombe la Maine où il est possible d'admirer la plus grande tapisserie médiévale conservée : **la tenture de l'Apocalypse**.

**RANDONNEE KAYAK SUR LE LOUET** : Naviguez en toute liberté, à fleur d'eau suivant les ondulations du Louet accompagné d'un moniteur breveté d'Etat. Cela sera l'occasion de profiter de la douceur de l'Anjou à partir de ses cours d'eau.

**AQUA VITA** : (**attention pas de caleçon en piscine, voir trousseau**)

- Le pentagloss, pour dévaler à 2 une piste de 30 m.
- Le toboggan : embarquement pour une descente de 90 m dans « le tube orange ».
- Le torrent : laissez-vous emporter dans les lacets et les vasques dans les 150 m de rapides.

**AUTRES ACTIVITES POSSIBLES** : Jeux de plein air, kinball, tchoukball, beach soccer, beach volley, roller. Le matériel pour toutes les activités est fourni.

**DOCUMENT OBLIGATOIRE A FOURNIR LE JOUR DU DEPART** : Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques **ou** copie du brevet de natation de 50 m.



## ORGANISATION DU SEJOUR

### L'EQUIPE D'ENCADREMENT :

A la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant pour passer avec vous les meilleures vacances possibles, elle aidera à la mise en place du programme d'activités quotidien, afin de favoriser votre propre autonomie, dans le respect mutuel des règles de vie et du matériel.



### L'ALIMENTATION :

Nous favorisons une alimentation de qualité, équilibrée, variée, en quantité suffisante, en portant une attention toute particulière à l'hygiène. Les repas seront élaborés par les jeunes, avec l'aide de l'équipe d'animation. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.

↳ **Allergies et régimes alimentaires** : transmettez-nous **DES L'INSCRIPTION** tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription.

↳ **Respect des coutumes alimentaires** : Le respect des demandes ou exigences alimentaires est impossible à observer, pour des raisons d'approvisionnement et/ou pour des raisons techniques de fabrication, comme pour des aliments ou préparations de type halal ou casher, ou des contraintes alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importante sur le processus biologique de l'enfant, comme le jeûne dans le cadre du Ramadan.

### LE QUOTIDIEN :

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accession à l'autonomie :

- réveil individualisé et petit déjeuner échelonné
- repas conviviaux propices à l'échange
- vigilance sur les moments de toilette intime et de rangement de leur lieu de vie
- temps libres et de détente possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme
- temps calme aménagés avant le couché pour amener les enfants progressivement au sommeil

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté de leur lieu de vie.

### Les quartiers libres :

La vie collective impose des contraintes à chacun. La liberté ne pourra pas être totale car toujours limitée par notre souci de sécurité et par la nécessité de préserver un rythme de vie normal. Des possibilités de « quartier libre » vous seront offertes mais toujours dans des cadres géographiques et des créneaux horaires bien définis par l'équipe d'encadrement. Ils se dérouleront par petits groupes de 3 jeunes au minimum.

### L'alcool/La cigarette :

La consommation de boissons alcoolisées sera interdite sous toutes ses formes.

Il est difficile d'interdire à un jeune de fumer surtout si ce dernier en a l'habitude. Cependant les jeunes et l'équipe d'animation définiront ensemble des règles précises permettant le respect de chacun : fumeurs et non-fumeurs. La consommation de cigarettes devra être réduite au maximum et se faire dans des lieux isolés du groupe et en dehors des temps d'activités.



### AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT :

Vous pourrez avoir des nouvelles du déroulement du séjour **grâce au blog internet** (prestataire indépendant de notre organisme). Nous demandons à nos animateurs de vous tenir informé au quotidien sur le blog (service gratuit). C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au Droit à l'image.

Adresse du site : [www.ondonedesnouvelles.com](http://www.ondonedesnouvelles.com)

Le code d'accès vous sera fourni avec la convocation de départ.

Si vous avez besoin de joindre votre enfant, contactez-nous au 02.41.96.11.56. Nous vous mettrons en relation avec l'équipe d'animation.

Nous suivre sur les réseaux sociaux :



<http://facebook.com/VPT49>

*(ce compte est actif uniquement pendant la période estivale du 06 juillet au 30 août 2020)*



**COURRIER :** L'équipe d'animation est attentive à l'envoi du courrier. Les parents peuvent adresser un courrier à leur enfant à l'adresse du centre (**en précisant le nom de l'enfant et le nom du séjour sur l'enveloppe**).



## ATTENTION !

Si votre **comportement** était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de **RENVOI** pourrait être prise à votre encontre, **FRAIS DE RETOUR A VOTRE CHARGE...**

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

**Attention :** les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**



### **TROUSSEAU : en complément de la fiche trousseau type qui vous a été remise**

Des vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles.

#### **Prévoir :**

- 1 duvet ou sac de couchage (*couettes non fournies dans le gîte / drap housse, oreiller et taie d'oreiller fournis*)
- Paquets de mouchoirs jetables
- Chaussons

#### **Pour l'activité Kayak :**

- 1 vieille paire de basket ou chaussures d'eau
- Maillot ou short de bain

#### **Pour info :**

Petit sac à dos (pouvant contenir les affaires nécessaires pour une randonnée de 2 à 3 jours)  
Maillot et slip de bain (**caleçons et shorts de bain interdits dans les piscines**)

Au-delà de 12 ans nous estimons que le jeune est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau. **Aucun contrôle ne sera alors effectué.**

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées **au nom complet** de votre enfant. Ce marquage devra être indélébile et résister au lavage. **Nous ne pourrions pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.**

Le blanchissage du linge est assuré par l'équipe d'animation. Cependant, nous demanderons aux jeunes de limiter le lavage du « gros » linge (pulls, pantalons...).

#### **L'Argent de poche :**

Une somme de 15 € est amplement suffisante. Cette somme peut être confiée à l'équipe d'animation. Si le jeune souhaite la gérer lui-même cela reste sous son entière responsabilité.



#### **SANTE :**

En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez nous contacter **AVANT LE SÉJOUR** pour préparer au mieux la venue de votre enfant.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans **prescription médicale** (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la **C.M.U.**, n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

#### **L'utilisation du téléphone mobile :**

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait **nous vous déconseillons fortement la présence des mobiles** sur nos séjours. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

#### **Les objets de valeur :**

La nature du séjour **nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur** (vêtements de marque, iPad, bijoux, téléphone mobile, CD, console de jeux, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.



### **DOCUMENTS A NOUS REMETTRE OBLIGATOIREMENT LE JOUR DU DÉPART**

L'enveloppe dossier séjour avec :

- La fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (pas besoin de certificat médical)
- **Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques** ou copie du brevet de natation de 50 m
- L'autorisation pour le droit à l'image
- La fiche trousseau



# Attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs.

(Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du  
code de l'action sociale et des familles)

**À REMETTRE : voir fiche descriptive du séjour**



Dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs en centre de vacances ou centre de loisirs, la pratique des activités listées ci-dessous, est subordonnée à la production d'une attestation d'aptitude.

### Activités concernées :

- > le canoë
- > le kayak et activités associées
- > la descente de canyon
- > le ski nautique
- > la nage en eau vive
- le radeau et activités de navigation associées
- > le surf
- > la voile

## LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : **une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.**

Je soussigné(e) .....

Titulaire du diplôme .....

N° .....

Certifie que, (NOM ET PRÉNOM DU MINEUR) : .....

Né(e) le : ..... / ..... / .....

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Épreuves effectuées  avec brassières  sans brassière de sécurité

## EN RÉFÉRENCE AU CODE DU SPORT :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive (cf. articles A322-42 à A322-63 du code du sport), de la voile (cf. articles A322-64 à 322-70 du code précité), organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physique ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- S'immerger et nager au moins 25 mètres 
  - pour la pratique du canoë kayak et de la nage en eau vive
  - pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Plonger et nager au moins 50 mètres 
  - pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test (éducateur sportif de la discipline concernée, maître nageur sauveteur...) :

Nom et prénom : ..... Qualification : .....

Établissement d'appartenance : ..... N°

de la carte professionnel d'éducateur sportif : .....

Fait le : ..... à .....

Signature : ..... Cachet :